



Pour une métropole qui innove à plein régime

S'ajuster au plein emploi technologique et soutenir les nouveaux secteurs porteurs

.....
14 décembre 2017

Introduction

Depuis quelques mois, on assiste à un questionnement sur l'impact des outils fiscaux dont s'est doté le Québec pour encourager l'investissement et la création d'emplois de qualité dans des secteurs innovants et stratégiques. La Chambre considère que ces discussions témoignent de trois points fondamentaux :

- 1. Les stratégies gouvernementales ont très bien fonctionné.** Les secteurs qui en ont bénéficié ont eu un essor remarquable. On y a vu une croissance importante des investissements, l'émergence d'entreprises locales de toute taille et la multiplication d'emplois de qualité, bien rémunérés et attractifs pour les jeunes. Ce succès a contribué à la force de la réputation de Montréal en tant que ville de créativité et d'innovation, un des piliers de l'attractivité de la métropole auprès des jeunes professionnels qualifiés.
- 2. Le Québec est en situation de plein emploi dans les secteurs technologiques,** ce qui touche aussi les entreprises des autres secteurs, qui ont besoin de professionnels en technologies de l'information (TI). La croissance des dernières années, jumelée au resserrement démographique, a créé une situation de quasi-plein emploi dans la région métropolitaine. Cette situation est encore plus marquée dans les secteurs technologiques et crée des tensions sur certains segments du marché du travail.
- 3. La meilleure solution est de maintenir les stratégies sectorielles gagnantes dans nos secteurs d'excellence et de travailler à augmenter l'offre de travailleurs qualifiés en TI.** Le Québec poursuivra sur sa lancée et son économie s'appuiera sur des secteurs innovants d'avenir. Les travailleurs y gagneront en s'orientant vers des domaines qui fournissent des emplois stables, de qualité et bien rémunérés. Les entreprises de tous les secteurs pourront embaucher plus facilement et seront plus enclines à investir sachant qu'elles auront accès à la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour accompagner leurs croissances.

1. Les stratégies gouvernementales ont très bien fonctionné

La métropole est en effervescence et les indicateurs économiques sont au vert. Ce climat de confiance renforce la volonté des entreprises à investir. Plusieurs raisons expliquent cette croissance. Le secteur privé est dynamique et compte dans ses rangs des entrepreneurs déterminés et audacieux. Le financement est disponible pour accompagner la croissance des entreprises, du stade de la start-up jusqu'à la croissance internationale. Les universités forment une main-d'œuvre de grande qualité, qui contribue à renforcer notre écosystème innovant et créatif.

Avec un taux de croissance de 37 %¹ en une décennie, ce sont les secteurs économiques des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment des services informatiques et des jeux vidéo, qui ont enregistré la plus importante croissance du nombre d'emplois au Québec. À lui seul, le secteur des TIC joue un rôle central pour l'économie du Grand Montréal et représente plus de 107 500 emplois, soit 8 % de la main-d'œuvre dans la métropole². Il s'agit d'emplois de qualité à haute valeur ajoutée. En effet, un professionnel de l'industrie des TIC gagne en moyenne 68 000 \$ par année, un salaire supérieur de 20 000 \$ au salaire moyen au Québec³.

Parmi les facteurs de succès, il faut souligner que les stratégies gouvernementales mises en place depuis plusieurs années pour soutenir les secteurs innovants ont porté fruit. C'est le cas des programmes d'allègement fiscal ciblés qui ont aidé la région métropolitaine de Montréal à se spécialiser dans des secteurs à haute intensité de main-d'œuvre qualifiée. Que ce soit les industries de l'aérospatiale, des sciences de la vie, du jeu vidéo ou des TIC, ces secteurs clés sont directement liés au développement de notre économie du savoir et connaissent une croissance de productivité bien supérieure à la moyenne des autres industries.

L'exemple du crédit d'impôt québécois pour la production de titres multimédias

Le crédit d'impôt pour la production de titres multimédias a eu un impact indéniable sur la structuration de l'industrie du jeu vidéo au Québec. En instaurant cette aide fiscale en 1996, le gouvernement a contribué à créer un environnement d'affaires hautement concurrentiel sur la scène internationale. Depuis, cette industrie a connu un essor considérable à Montréal.

Cette aide fiscale ciblée a renforcé l'attractivité du Grand Montréal et a permis d'attirer des entreprises reconnues comme des leaders mondiaux de l'industrie. Outre les plus gros studios internationaux, tels qu'Electronic Arts, Ubisoft et Warner Bros Games, on retrouve également Eidos, Beenox, Funcom, Gameloft, Ankama, Autodesk et Babel. L'établissement de ces studios étrangers a contribué au rayonnement du savoir-faire montréalais et facilité l'émergence et la croissance de joueurs locaux très dynamiques, dont les jeux gagnent des prix et deviennent des succès commerciaux.

Ce crédit d'impôt a également permis la création d'emplois de qualité et la consolidation d'un bassin de talents de calibre mondial. Les emplois directs dans le secteur du jeu vidéo au Québec ont connu une croissance de près de 500 %, passant de 1 829 emplois en 2005 à près de 10 000 en 2015⁴. Les 230 entreprises de l'industrie sont la source de 10 000 emplois directs et indirects à haute valeur ajoutée, dont le salaire moyen varie entre 62 000 \$ et 72 500 \$⁵.

Mais au-delà de la création d'emplois, l'attraction de joueurs étrangers a permis également la création de tout un écosystème de start-ups et d'entreprises locales, qui bénéficient du même crédit d'impôt et qui sont de plus en plus visibles, tant sur la scène locale qu'internationale. La province concentre aujourd'hui de nombreux studios de propriété québécoise qui connaissent un succès mondial, parmi lesquels Behaviour Interactive, Budge Studios, Compulsion Games, Frima, Parabole, Red Barrels et Squeeze.

Cette stratégie a donc bien fonctionné : la métropole est le 5^e pôle au monde dans le secteur du jeu vidéo⁶. De plus, le Québec est le premier pôle de production de jeux vidéo au Canada, devant la Colombie-Britannique (5 000 emplois) et l'Ontario (2 000 emplois)⁷.

¹ STATISTIQUE CANADA, *Compilation CCMM*.

² TECHNO MONTRÉAL (2017), « *Profil des TIC* ».

³ TECHNO COMPÉTENCES (2016), « *Profil de la main-d'œuvre dans l'industrie du jeu électronique au Québec en 2016* ».

⁴ ALLIANCE NUMÉRIQUE (2017), « *Les 4 leviers de l'avenir du numérique au Québec* ».

⁵ SECOR-KPMG pour l'Alliance numérique (2014), « *L'industrie du jeu vidéo : un moteur économique pour le Québec* ».

⁶ MONTRÉAL INTERNATIONAL (2015), « *Le Grand Montréal : plaque tournante mondiale du jeu vidéo* ».

⁷ E&B DATA (2014), « *Commission d'examen sur la fiscalité québécoise : Revue des programmes de crédits d'impôt à la nouvelle Économie* ».

L'exemple du déclin de l'industrie du jeu vidéo en Colombie-Britannique

La compétitivité des programmes de crédits d'impôt est un facteur d'attractivité important. Inversement, des crédits d'impôt non concurrentiels peuvent entraîner des conséquences néfastes pour un secteur. À ce propos, le cas de la Colombie-Britannique est éloquent. En 2010, la province a instauré un crédit d'impôt de 17,5 % pour la production de jeux vidéo. Le Québec et l'Ontario ont également mis en place de tels crédits d'impôt, respectivement de 30 % et 40 %, qui étaient ainsi beaucoup plus généreux que ceux offerts par la Colombie-Britannique⁸. Les répercussions de ce changement dans l'environnement se sont rapidement fait sentir et la Colombie-Britannique a connu une baisse significative de la vigueur de son industrie. En effet, entre 2008 et 2012, elle a perdu 1 400 emplois en jeux vidéo et est passée du premier au deuxième rang au pays pour la concentration d'emplois dans ce secteur. Certains studios ont réduit leur taille (Radical Entertainment, Microsoft, Rockstar Games), alors que d'autres ont simplement fermé leurs portes (Pixar Canada par exemple)⁹.

Ce cas démontre l'importance que le Québec maintienne un environnement fiscal concurrentiel sur les plans canadien et international, tout en demeurant à l'affût des incitatifs mis de l'avant dans d'autres juridictions, pour favoriser l'attraction et la rétention des acteurs économiques clés qui contribuent fortement à notre croissance économique.

Ces secteurs, soutenus par des incitatifs fiscaux concurrentiels et fortement concentrés dans la métropole, ont généré des retombées économiques importantes. Les crédits d'impôt accordés aux secteurs à haute valeur ajoutée ont permis de créer des emplois de qualité. Ils ont favorisé la création d'entreprises locales et renforcé l'attractivité de Montréal sur la scène internationale, en permettant d'attirer et de retenir les entreprises et les talents liés à ces secteurs. Par exemple, depuis l'instauration du crédit au développement des affaires électroniques (CDAE) en 2008, les emplois en TIC au Québec ont connu une croissance de près de 20 % par rapport à seulement 4 % en Ontario et en Colombie-Britannique¹⁰.

Ces outils fiscaux concurrentiels ont donné lieu à une concentration d'industries productives qui font l'envie de nombreuses juridictions. La Chambre est d'ailleurs régulièrement sollicitée par des organismes appartenant à d'autres juridictions qui viennent s'enquérir des modalités de nos programmes dans le but à peine caché de développer leurs propres stratégies pour éventuellement tenter de ravir certains investissements qui sont réalisés dans la métropole.

En bref, les crédits d'impôt accordés aux secteurs à haute valeur ajoutée ont eu les effets désirés en ce qui concerne le marché du travail, et ce, à plusieurs égards :

- 1) créer des emplois de qualité par des entreprises québécoises;
- 2) attirer des talents et des investissements d'entreprises étrangères;
- 3) retenir des travailleurs spécialisés et souvent mobiles au Québec.

Nous sommes toutefois conscients que la structure des crédits d'impôt peut avoir un impact sur la capacité de recrutement des entreprises non admissibles et que les enjeux actuels de disponibilité de la main-d'œuvre amplifient les défis d'attraction de talents qualifiés pour plusieurs d'entre elles.

2. Le Québec en situation de plein emploi technologique

L'économie de Montréal est sur une lancée. Les prévisions de croissance économique sont à la hausse et le taux de chômage est à son niveau le plus bas depuis 1976. On observe tout particulièrement que la création d'emplois de qualité s'accélère, particulièrement dans les secteurs de pointe. Le Grand Montréal joue ainsi pleinement son rôle de locomotive économique du Québec.

⁸ MONTRÉAL INTERNATIONAL (2014), « *Métropole : des secteurs clés pour une croissance accélérée* ».

⁹ ALLIANCE NUMÉRIQUE (2017), « *Les 4 leviers de l'avenir du numérique au Québec* ».

¹⁰ MONTRÉAL INTERNATIONAL (2014), « *Métropole : des secteurs clés pour une croissance accélérée* ».

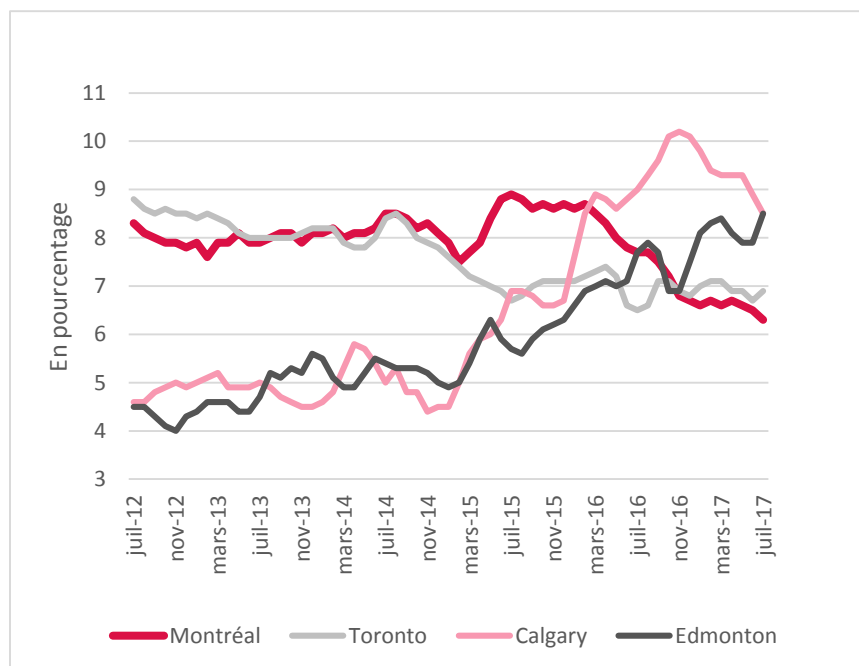
Tableau 1 : Évolution du taux de chômage à Montréal (2001-2017)



Source : Statistique Canada, compilation CCMM

En 2016, 83 % des nouveaux emplois créés au Québec l'étaient dans la métropole¹¹. Au premier semestre de 2017 uniquement, il s'est créé plus de 42 000 emplois à Montréal. Avec un taux de chômage de 6,3 %¹² au mois de juillet, le marché du travail de la métropole est en situation de quasi-plein emploi¹³. Montréal se positionne ainsi avantageusement par rapport aux autres grandes villes canadiennes, avec un taux de chômage inférieur à celui de Toronto, Calgary et Edmonton.

Tableau 2 : Évolution du taux de chômage à Montréal, Toronto, Calgary et Edmonton (2012-2017)



Source : Statistique Canada, compilation CCMM

¹¹ MONTRÉAL INTERNATIONAL (2016), « Le Grand Montréal, moteur de la croissance de l'emploi en 2016 ».

¹² STATISTIQUE CANADA, « Enquête sur la population active (EPA) », août 2017.

¹³ Bien qu'il n'existe pas de définition consensuelle du plein emploi, les économistes s'accordent à dire qu'il se situe autour d'un taux de chômage de 5 %, ce qui correspond à un seuil « naturel » pour assurer la transition de la main-d'œuvre entre deux emplois, sans provoquer de surchauffe des salaires.

La forte demande en main-d'œuvre qualifiée, combinée à la situation de quasi-plein emploi, engendre une vive concurrence entre les entreprises en TIC. Elle augmente également les défis de recrutement des entreprises dans des industries en périphérie de la zone d'admissibilité aux crédits d'impôt et qui ont, elles aussi, des besoins croissants en talents créatifs et technologiques pour innover. C'est notamment le cas pour les agences de communication, qui se trouvent exclues de ces mesures fiscales par la nature de leur industrie. Or, les entreprises de ce secteur d'activité sont créatrices de valeur et d'innovations qui bénéficient aux autres industries.

La situation sera d'autant plus délicate que toutes les entreprises, peu importe leur industrie d'origine, doivent s'adapter, développer de nouveaux modèles d'affaires et prendre rapidement le virage numérique. Cela dit, ces tensions ont toujours existé. En instaurant des crédits d'impôt ciblant des secteurs particuliers, des entreprises se trouvent inévitablement en zones périphériques. On doit examiner la situation de près et reconnaître que, depuis la mise en place de certains crédits d'impôt, notamment pour la production de titres multimédias (1996), de nouveaux secteurs ont émergé. Ceux-ci, bien qu'apparentés aux secteurs que le gouvernement avait ciblés, ne sont pas nécessairement admissibles aux crédits d'impôt. C'est le cas pour la *Fintech* et le *Big Data*.

La même logique s'applique à l'intelligence artificielle. Plusieurs actions gouvernementales et de nombreux investissements récents ont contribué à la création d'un écosystème de classe mondiale dans le domaine. Ainsi, des géants de l'informatique tels que Google, Microsoft et Facebook ont récemment annoncé des investissements majeurs dans la métropole. Nous observons également l'arrivée de grands joueurs mondiaux dans des domaines périphériques tels qu'Amazon Web Services en infonuagique. Bref, il y a lieu de revoir les critères d'admissibilité aux crédits d'impôt et d'en élargir le champ d'application pour reconnaître l'émergence de secteurs de force stratégiques en périphérie des secteurs ciblés présentement.

De plus, nos PME ou start-ups, qui représentent près de 99 % de l'ensemble des sociétés au Québec, n'ont pas toujours les ressources à l'interne pour intégrer les dernières innovations à leur processus d'affaires et se tournent ainsi fréquemment vers des sous-traitants spécialisés. Or, même si ces dépenses en main-d'œuvre sont créatrices de valeur, elles ne sont pas nécessairement admissibles aux aides fiscales, comme c'est le cas du crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Il faut adopter une approche plus flexible pour renforcer l'intégration des technologies en entreprise, particulièrement chez les start-ups et les PME, en veillant à l'élargissement des dépenses admissibles pour inclure les activités sous-traitées créatrices de valeur ajoutée. Il est toutefois important de maintenir le principe de production de masses critiques, ce qui peut amener à exclure les pigistes ou travailleurs autonomes.

Enfin, Montréal a renforcé son économie du savoir au cours des dernières années. Si nous souhaitons poursuivre dans cette voie, nous devons davantage appuyer la commercialisation des innovations et soutenir les entreprises qui développent des actifs de propriété intellectuelle à fort potentiel en matière d'internationalisation et de création de valeur.

Le plein emploi : une situation nouvelle pour le Québec, mais bien connue dans d'autres économies performantes

L'élan économique du Québec, conjugué au resserrement démographique en cours, explique le creux record du taux de chômage actuel. Précisons que malgré la nouveauté de cette situation de plein emploi pour le Québec, ce n'est pas un phénomène inhabituel. En effet, c'est une situation observée dans d'autres économies performantes ailleurs dans le monde. Le cas de San Francisco est particulièrement éloquent. On y constate une décroissance du taux de chômage depuis 2010 et la Silicon Valley est en situation de plein emploi depuis 2015¹⁴. En Allemagne, le taux de chômage poursuit sa décroissance et a aussi atteint un creux record de 3,9 % en avril 2017.

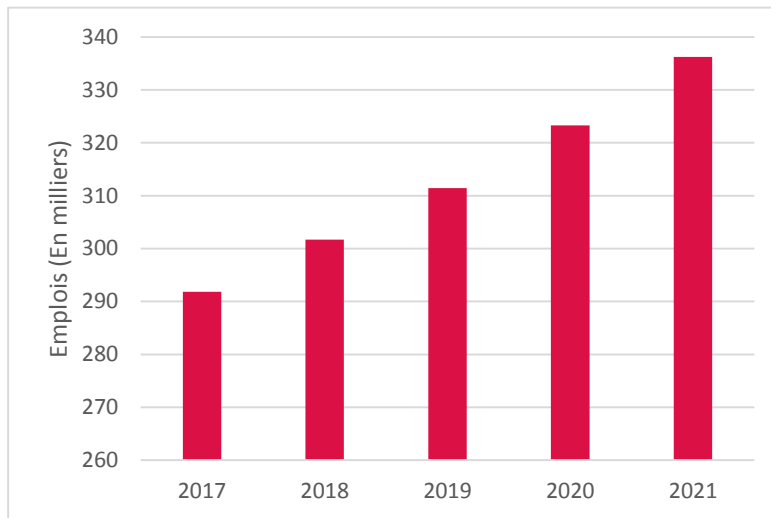
Le Québec est donc aux prises avec un phénomène normal. Si cette situation est source de défi pour les entreprises qui souhaitent recruter, la conjoncture économique est néanmoins bénéfique pour leur croissance et leur pérennité. Plutôt que d'être perçu comme une menace, le plein emploi doit être reconnu pour ce qu'il est : une excellente nouvelle qui témoigne d'une base économique en santé.

¹⁴ COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (2015), « Comparaisons nord-américaines » [En ligne : <http://cmm.qc.ca/donnees-et-territoire/observatoire-grand-montreal/produits-statistiques/comparaisons-nord-americaines/>].

Plusieurs estiment que Montréal a tous les atouts pour devenir la « Silicon Valley » de l'intelligence artificielle. Toutefois, la concurrence est déjà féroce dans le domaine, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde, et l'accès à une main-d'œuvre spécialisée en nombre suffisant pour soutenir la croissance de ce secteur au sein des instituts de recherche et des entreprises privées constitue la principale clé de succès.

La demande en main-d'œuvre ne diminuera pas. Il faut s'attendre à voir le nombre d'emplois à haute valeur ajoutée dans les secteurs technologiques croître encore davantage au cours des prochaines années. On prévoit ainsi que le nombre de travailleurs du secteur des TIC au Québec passera de 281 000 en 2016 à près de 292 000 d'ici la fin de l'année 2017. De plus, selon une étude du Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC)¹⁵, le nombre de travailleurs de l'industrie des TIC progressera pour atteindre 336 200 au Québec d'ici 2021. Il s'agit d'une nouvelle positive, tant pour le PIB du Québec que pour le PIB par habitant.

Tableau 3 : Perspectives de croissance des emplois en TIC au Québec (2017-2021)



Source : Conseil des technologies de l'information et de la communication, Compilation CCMM.

Bref, l'écosystème montréalais dans les secteurs technologiques de pointe s'étend et amplifiera la situation de plein emploi. Il faudra nous y habituer et mettre en œuvre des stratégies pour tirer profit de cette nouvelle situation plutôt que de la subir.

3. Adopter rapidement des stratégies pour résoudre la rareté de main-d'œuvre dans les secteurs de pointe

La situation de quasi-plein emploi dans la métropole est extrêmement positive. Toutefois, lorsqu'elle est combinée à un resserrement démographique important, cela peut entraîner une pénurie de main-d'œuvre qui risque de freiner la capacité de nos entreprises à croître. Une étude de la Chambre a d'ailleurs démontré que près de 62 % des entreprises considèrent l'accès à une main-d'œuvre qualifiée comme le principal atout pour accroître leurs activités dans la région de Montréal¹⁶.

¹⁵ CTIC (2017), « La prochaine vague de talents : Naviguer vers le virage numérique - Perspectives 2021 » [En ligne : https://www.ictc-ctic.ca/wp-content/uploads/2017/04/ICTC_Perspectives-2021.pdf].

¹⁶ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2012), « La compétitivité de l'environnement d'affaires de la région métropolitaine de Montréal » [En ligne : http://www.ccm.ca/documents/etudes/2011_2012/12_06_16_attractivite_fr.pdf].

La Chambre est d'avis que le Québec doit se doter d'une stratégie ambitieuse afin de maximiser les effets positifs liés aux crédits d'impôt et pour augmenter l'offre de travailleurs qualifiés dans les secteurs prometteurs. Cette stratégie doit être déployée rapidement, en tenant compte des défis de recrutement des entreprises. Nous proposons trois pistes d'action pour y parvenir :

Pistes d'action proposées par la Chambre

1- Maintenir les crédits d'impôt concurrentiels et élargir les critères d'admissibilité

- Maintenir la compétitivité des programmes d'aide fiscale aux secteurs à haute valeur ajoutée qui demeurent incontournables pour la prospérité de la métropole.
- Étendre l'admissibilité aux crédits d'impôt en tenant compte des enjeux de talents et de l'émergence de nouveaux secteurs stratégiques, en misant sur les critères suivants :
 - La création d'activités à haute valeur ajoutée;
 - Une forte sensibilité à la concurrence internationale;
 - La création d'innovation et sa commercialisation;
 - La création de gains de productivité;
 - Le renforcement de l'attractivité sur la scène internationale, en misant prioritairement sur les secteurs à haute technologie et les plus innovants.
- Adopter une approche agile pour s'assurer que les critères d'admissibilité aux crédits d'impôt demeurent en phase avec les nouveaux modèles d'affaires et les dernières innovations.

2- Développer une relève qualifiée en priorisant les compétences en forte demande dans les secteurs à haute valeur

- Établir une stratégie de valorisation de l'éducation et de la diplomation ainsi qu'une stratégie de promotion des secteurs créateurs d'emplois.
- Augmenter le nombre de diplômés dans les STEM (acronyme de *science, technology, engineering, and mathematics*)
- Hausser le niveau général de littératie numérique, et ce, dès le primaire.
- Mettre en place des mécanismes de requalification pour les secteurs touchés par la 4^e révolution industrielle.
- Favoriser la synergie entre les institutions d'enseignement, les instances gouvernementales et les entreprises.

3- Attirer et retenir des talents internationaux, ainsi que du reste du Canada

- Arrimer le profil économique des immigrants qualifiés aux diagnostics des besoins de main-d'œuvre réalisés par les grappes métropolitaines de Montréal et le Conseil emploi métropole.
- Poursuivre les efforts en matière d'attraction et de rétention des étudiants internationaux et du reste du Canada.
- Assurer la rapidité et l'efficacité dans le traitement des demandes d'immigration au Canada et au Québec.